

**COMITÉ DES USAGERS DE L'HÔPITAL DE DOUARNENEZ**  
**COMMUNIQUÉ**  
(Prière de publier)

Le Comité des Usagers de l'Hôpital de Douarnenez a pris connaissance des deux votes intervenus récemment au Centre Hospitalier Intercommunal de Cornouaille en faveur de la création dans le Finistère de deux Groupements Hospitaliers de Territoire correspondant aux territoires de santé n°1 autour du CHRU de Brest et n°2 autour du CHIC de Quimper (l'Hôpital de Quimperlé faisant partie du secteur n° 3 autour de Lorient), au lieu d'un GHT unique autour du CHRU: vote de la Commission Médicale d'Etablissement à une forte majorité le

22 mars dernier, vote du Conseil de Surveillance à l'unanimité le 23. Le comité estime que ces deux votes constituent un élément positif, en écartant le risque de fusion entre le CHIC et le CHRU, en évitant une concentration accrue des services hospitaliers de l'ensemble du département, aux conséquences négatives sur l'organisation des soins et la répartition des moyens humains, techniques et économiques. Le Comité attend maintenant que les deux GHT soient effectivement mis en place, dans le cadre d'une réelle démocratie sanitaire associant l'ensemble des praticiens et des personnels, des gestionnaires, des élus et des usagers. Il entend cependant rester vigilant dans la mesure où il craint que le projet d'un GHT unique sur le département soit différé mais pas totalement abandonné, quand il lit que, selon le directeur du CHIC, « il faudra y repenser à l'horizon 2018-2020 ».

Le Comité considère comme un élément très positif que les médecins de la CME du CHIC « préfèrent renforcer l'Union Hospitalière de Cornouaille, développer et réhabiliter les hôpitaux de proximité (Concarneau, Douarnenez et Pont l'Abbé)"... Cependant le Comité rappelle que le but des GHT est de « rationaliser » l'organisation des soins, ce qui dans le passé et dans le présent se traduit par la suppression de services dans les hôpitaux de proximité, avec la continuation actuellement de la fermeture de maternités, de services de chirurgie et d'urgences. Le Comité refuse par avance que la constitution du GHT du Sud-Finistère ne se fasse au bénéfice de l'hôpital de référence, le CHIC. Le Comité estime nécessaires les coopérations entre hôpitaux, mais à condition qu'elles ne soient pas imposées et que la gradation des soins soit respectée. Le Comité demande que la constitution du GHT du Sud-Finistère assure le maintien et le développement des activités existantes au Centre Hospitalier Michel Mazéas, la création de nouvelles activités, voire le rétablissement des activités supprimées.

Pour le Comité des Usagers de l'Hôpital de Douarnenez, Yves Jardin (02 98 92 30 63)